



**Avis n° 23-79736**

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur [https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:"23-79736"](https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:)

Département(s) de publication : **89**

Annonce No **23-79736**

---

[I.II.III.IV.VI.](#)

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Sens, 100 rue de la république, 89100, SENS, F, Téléphone : (+33) 3 86 95 67 51, Courriel : [marchespublics@grand-senonais.fr](mailto:marchespublics@grand-senonais.fr), Code NUTS : FRC14

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.ville-sens.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.ternum-bfc.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse : [https://marches.ternum-bfc.fr/?](https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=656201&orgAcronyme=e9m)

[page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=656201&orgAcronyme=e9m](https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=656201&orgAcronyme=e9m)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Maîtrise d'œuvre pour la transformation des promenades du centre historique de Sens du quai Jean Moulin à la place Jean Jaurès

Numéro de référence : S23003

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 71420000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

**Services**

II.1.4) Description succincte : Maîtrise d'œuvre pour la transformation des promenades du centre historique de Sens du quai Jean Moulin à la place Jean Jaurès

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros



II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71420000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRC14

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Maîtrise d'œuvre pour la transformation des promenades du centre historique de Sens du quai Jean Moulin à la place Jean Jaurès

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 30

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Le mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre devra obligatoirement être un paysagiste DPLG inscrit à l'Ordre. A cet effet, l'attestation d'inscription devra être jointe à l'appui de la candidature. Pour la partie relative aux travaux du kiosque, un architecte DPLG inscrit à l'Ordre doit également être intégré au sein du groupement. L'attestation d'inscription devra également être jointe à l'appui de la candidature. De plus, un économiste devra également être intégré au groupement. S'il s'agit d'une structure se présentant seule, il devra intégrer obligatoirement ces différentes compétences. Celles-ci devront alors clairement être signalées et identifiées. Dans tous les cas, en cas de compétences intégrées (un membre de l'équipe exerçant plusieurs compétences), cet élément sera clairement signalé dans sa candidature. Dans le cas où l'équipe candidate ne présenterait pas ces exigences, elle serait éliminée au stade de la candidature.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation



Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Afin de promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion, la collectivité a décidé de faire application des dispositions des articles L.2112-2 et L.2112-3 du Code de la Commande publique en incluant une clause sociale d'insertion professionnelle dont l'exécution est obligatoire. Ainsi, le prestataire retenu doit réaliser dans le cadre de l'exécution du présent marché une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Pour autant qu'il respecte le nombre d'heures qu'il aura indiqué dans son acte d'engagement et qui devra respecter le minimum exigé de 70 heures pour la tranche ferme, le titulaire dispose d'une totale liberté dans la mise en œuvre de ses obligations contractuelles. Pour les tranches optionnelles, le titulaire devra confier obligatoirement un minimum d'heures laissé à sa convenance dans sa proposition et s'engager à les réaliser.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

10 juillet 2023 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 3 (A compter de la date limite de réception des offres)



#### IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 10 juillet 2023 - 13:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

#### Section VI : Renseignements complémentaires

##### VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

##### VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

##### VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le marché est divisé en tranches de la façon suivante : - tranche ferme : De la mission APD à la mission ACT pour l'ensemble du projet soit du quai Jean Moulin à la place Jean Jaurès - tranche optionnelle n° 1 : De la mission DET à la mission AOR y compris la mission VISA pour la zone " Jardin Maupéou " située Boulevard Maupéou - tranche optionnelle n° 2 : De la mission DET à la mission AOR y compris la mission VISA pour la zone " Les Grandes Allées " située Boulevard Garibaldi - tranche optionnelle n° 3 : De la mission DET à la mission AOR y compris la mission VISA pour la zone " Place Jean Jaurès " La collectivité se réserve le droit d'auditionner les candidats. Ce temps d'échange pourra donner lieu à des précisions mais ne pourra faire l'objet de modification de la proposition remise par le candidat tant technique que financière

##### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

###### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Dijon, 22 rue d'Assas BP 61616, 21016, Dijon Cedex, F, Téléphone : (+33) 3 80 73 91 00, Courriel : [greffe.ta-dijon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-dijon@juradm.fr), Adresse internet : <http://www.dijon.tribunal-administratif.fr>

###### VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon DIRECCTE À l'attention du CCIRA de Lyon, 1 boulevard Vivier Merle, 69443, Lyon Cedex 03, F, Téléphone : (+33) 4 26 99 28 33, Courriel : [ara.ccira@direccte.gouv](mailto:ara.ccira@direccte.gouv)

###### VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Recours précontractuel devant le tribunal administratif compétent par application de l'article L.551-1 et suivants du code de justice administrative s'inscrivant dans un délai de 11 jours entre la date d'envoi de la notification de rejet des offres non retenues et la signature du marché Recours contractuel devant le tribunal administratif compétent par application de l'article L.551-13 et suivants du code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché. Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessibles par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

###### VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

##### VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

9 juin 2023